

Commune de LOUPERSHOUSE
Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 septembre 2023
à 19 heures 00

Nombre de conseillers élus	15	Conseillers absents	Avec excuse	4	
Conseillers en fonction	13		Sans excuse	0	
Conseillers présents	09		Nombre de conseillers ayant donné procuration		1

Présents : Jean-Claude KRATZ, Damien LEFEVRE, Denis LACROIX, René GRATZIUS, Christine NICOLAS, Philippe KEUER, Hubert PITZ, Marie-Hélène LANG, Cédric ZINGRAFF

Absents excusés : Valérie FRAYSSINET, Gérard LANG donne procuration à Hubert PITZ, Marie-Line VISENTINI, Alain HAMANN

Absents :

Ordre du jour
MAM : demande de subvention
Trottoirs rue Principale : attribution du marché de travaux
ONF : état prévisionnel des coupes 2024
Exercice du droit de préemption
Concession GRDF : rapport d'activité
Divers

Une observation a été faite sur la délibération n° 35/2023 du 11/08/2023, concernant la demande de subvention pour la MAM. Dans le plan de financement, le financeur est la Région Grand Est, et non la CASC.

Monsieur Damien LEFEVRE, adjoint au Maire, est désigné secrétaire de séance.

DCM 040/2023 : MAM – demande de subvention

Vu la délibération n° 35/2023 dans laquelle le CM avait adopté un plan de financement prévisionnel concernant la réhabilitation d'un local commercial pour la création d'une MAM ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE d'annuler la délibération n° 35/2023 du 11 août 2023,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, à cet effet, auprès de la CAF, une aide à l'investissement pour la création d'une Maison d'Assistants Maternels.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-après, établi en fonction du montant des travaux estimé, établi par le Cabinet d'Architecture AH – Anthony HILPERT, 7 rue de la Chapelle, HILSPRICH, à savoir :

Coût total : **242 764,63 € H.T.**
Travaux : 206 182,54 € H.T.
Maîtrise d'œuvre et études annexes : 36 582,09 € H.T.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
Financeurs	Sollicité ou acquis	Montant H.T.	Taux d'intervention
CAF	Sollicité	194 211,70 €	80 %
Sous-total subventions		194 211,70 €	80 %
Autofinancement		48 552,93 €	20 %
Coût H.T.		242 764,63 €	100 %

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2023 de la Commune.

DCM 041/2023 : Trottoirs rue Principale – attribution du marché
--

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 23 août 2023 pour la création de trottoirs et busage de fossé rue Principale.

La Commission d'appel d'offre s'est réunie le 22 septembre 2023. Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre :

- Entreprise VISCONTI
- Entreprise MAEVA
- Entreprise TP KLEIN

La Commission d'Appel d'Offre retient la proposition la plus avantageuse économiquement, à savoir l'entreprise TP KLEIN.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition de la Commission d'Appel d'Offre et retient donc l'offre de TP KLEIN pour un montant de 57 836,50 € H.T.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

DCM 042/2023 : ONF – Etat prévisionnel des coupes 2024

Le Conseil Municipal

PREND acte de l'état de prévision des coupes 2023/2024 proposé par l'ONF et confié au Regroupement Forestier du Syndicat Forestier de Saint-Jean-Rohrbach

DCM 043/2023 : Exercice du droit de préemption

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption pour le quart indivis de la parcelle non bâtie 184 section 21 d'une superficie de 00 a 21 ca, pour la moitié indivise de la parcelle non bâtie n° 185/93 section 21 d'une superficie de 01 a 76 ca et pour la parcelle 182 section 21 d'une superficie de 4,44 a.

DCM 044/2023 : Concession GRDF – rapport d'activité 2022

Le Conseil Municipal

PREND acte du rapport d'activité 2022 transmis par GRDF.

Signature de M. le Maire

Jean-Claude KRATZ

Signature de Monsieur
Secrétaire de séance